

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

### SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 juin 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr. RAOUF MENJOUR (GSAudit & Advisory) et Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI ( FMBZ-KPMG Tunisie).

### BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010 (Exprimé en Dinars)

<i>Actifs</i>	Notes	Montants au 31 Décembre		<i>Capitaux Propres &amp; Passifs</i>	Notes	Montants au 31 Décembre	
		2010	2009			2010	2009
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>				<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
<b><u>Actifs Immobilisés</u></b>				-Capital social			
-Immobilisations incorporelles		22.406,407	19.234,449	- Réserves	1-2-1 A	4.000.000,000	3.500.000,000
Moins : Amortissements		(19.382,550)	(16.339,451)	-Autres capitaux propres	1-2-1 B	9.544.736,313	9.385.682,301
	1-1-1	3.023,857	2.894,998	-Résultats reportés		5.490.546,673	4.973.044,173
-Immobilisations corporelles		2.669.394,365	2.619.212,677	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		23.280.234,731	20.872.929,035
Moins : Amortissements		(1.074.164,931)	(1.087.186,932)				
	1-1-2	1.595.229,434	1.532.025,745	- Résultat de l'exercice		2.830.160,085	3.655.749,184
-Titres de participations		8.338.239,958	8.578.041,666				
Moins : Provisions		(411.611,461)	(358.615,638)	<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>26.110.394,816</b>	<b>24.528.678,219</b>
	1-1-3 A	7.926.628,497	8.219.426,028				
-Autres immobilisations financières		118.625,000	148.165,000	<b><u>PASSIFS</u></b>			
	1-1-3 B			<b><u>Passifs non courants</u></b>			
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>9.643.506,788</b>	<b>9.902.511,771</b>	- Emprunts	1-2-2 A	13.081.707,429	9.638.949,023
				- Provisions	1-2-2 B	609.594,321	531.276,114
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>9.643.506,788</b>	<b>9.902.511,771</b>	<b>Total des passifs non courants</b>		<b>13.691.301,750</b>	<b>10.170.225,137</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>				<b><u>Passifs courants</u></b>			
- Stocks		40.077.783,474	35.115.310,443	- Fournisseurs et comptes rattachés	1-2-2 C	3.768.966,512	3.246.520,952
Moins : Provisions		(787.604,190)	(787.604,190)	- Autres passifs courants	1-2-2 D	11.407.717,638	13.731.545,272
	1-1-4 A	39.290.179,284	34.327.706,253	- Concours bancaires et autres passifs financiers	1-2-2 E	1.805.695,697	57.474,789
- Clients et comptes rattachés		1.065.889,422	1.105.576,522				
Moins : Provisions		(127.302,322)	(127.302,322)	<b>Total des passifs courants</b>		<b>16.982.379,847</b>	<b>17.035.541,013</b>
	1-1-4 B	938.587,100	978.274,200	<b>Total des passifs</b>		<b>30.673.681,597</b>	<b>27.205.766,150</b>
- Autres actifs courants		4.184.489,085	3.457.278,821				
- Placements et autres actifs financiers		2.471.436,600	2.140.627,230	<b>Total des Capitaux Propres et des Passifs</b>		<b>56.784.076,413</b>	<b>51.734.444,369</b>
Moins : Provisions		(9.612,144)	(20.625,198)				
	1-1-4 C	2.461.824,456	2.120.002,032				
- Liquidités et équivalents de liquidités		265.489,700	948.671,292				
	1-1-4 D	47.140.569,625	41.831.932,598				
<b>Total des actifs courants</b>		<b>47.140.569,625</b>	<b>41.831.932,598</b>				
<b>Total des Actifs</b>		<b>56.784.076,413</b>	<b>51.734.444,369</b>				

### ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010 (Exprimé en Dinars)

Désignations	Notes	Exercice clos le 31 Décembre	
		2010	2009
<b><u>Produits d'Exploitation</u></b>			
- Revenus	2-1-A	16.047.055,587	20.724.871,498
- Produits des participations	2-1-B	997.134,102	940.235,730
- Autres produits d'exploitation	2-1-C	98.305,140	110.430,253
<b>Total des produits d'Exploitation</b>		<b>17.142.494,829</b>	<b>21.775.537,481</b>
<b><u>Charges d'Exploitation</u></b>			
- Variation des stocks des produits finis et des encours	2-2-A	(4.962.473,031)	1.540.389,874
- Achats stockés terrains	2-2-B	4.661.252,559	982.596,968
- Achats d'études et de prestations de services	2-2-C	786.833,141	620.284,945
- Achats de matériel, équipements et travaux	2-2-D	9.774.141,733	10.901.361,497
- Charges de personnel	2-2-E	1.153.559,634	1.090.807,489

- Dotations aux amortissements et provisions	2-2-F	198.672,204	114.033,122
- Autres charges d'exploitation	2-2-G	839.045,444	676.969,203
<b>Total des charges d'Exploitation</b>		<b>12.451.031,684</b>	<b>15.926.443,098</b>
<b>Résultat d'Exploitation</b>		<b>4.691.463,145</b>	<b>5.849.094,383</b>
- Charges financières nettes	2-3-A	(1.280.477,665)	(1.494.168,191)
- Produits de placements		201.159,941	127.267,275
- Autres gains ordinaires	2-3-B	58.748,464	155.112,217
- Autres pertes ordinaires	2-3-C	(175.719,300)	-
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>3.495.174,585</b>	<b>4.637.305,684</b>
<b>Impôt sur les Bénéfices</b>		665.014,500	981.556,500
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		2.830.160,085	3.655.749,184
<b>Résultat net de l'exercice</b>		2.830.160,085	<b>3.655.749,184</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE  
AU 31 DECEMBRE 2010  
(Exprimé en Dinars)**

Désignations	Notes	Montants au 31 Décembre	
		2010	2009
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat Net		2.830.160,085	3.655.749,184
Ajustement pour :			
- Amortissements et provisions	3-1	196.755,134	103.815,669
- Variation des :			
* Stocks		(4.962.473,031)	1.540.389,874
* Créances		39.687,100	651.047,255
* Autres actifs	3-2	(1.059.679,634)	347.291,645
* Fournisseurs et autres dettes	3-3	(381.828,071)	(546.181,481)
- Plus ou moins values de cession	3-4	(37.022,500)	900,129
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>(3.374.400,917)</b>	<b>5.753.012,275</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	3-5	(141.324,206)	(7.325,813)
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		38.560,000	-
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	3-6	(10.003,000)	(42.500,000)
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3-7	281.004,708	175.808,027
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		168.237,502	125.982,214
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
- Dividendes et autres distributions		(1.221.216,500)	(972.247,500)
- Encaissements provenant des emprunts	3-8	12.994.532,772	9.472.804,679
- Remboursement d'emprunts	3-9	(10.975.111,869)	(13.736.406,154)
- Fonds social	3-10	(23.443,488)	(26.275,172)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>774.760,915</b>	<b>(5.262.124,147)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(2.431.402,500)</b>	<b>616.870,342</b>
Trésorerie au début de l'exercice		891.196,503	274.326,161
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(1.540.205,997)	891.196,503

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

**I - REFERENTIEL COMPTABLE :**

Les états financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

**II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

Les principes et méthodes comptables de base les plus pertinents, adoptés pour l'établissement des états financiers peuvent être résumés comme suit :

**II. 1 : Immobilisations :**

II.1.a : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût de revient T.T.C après déduction de la quote-part de T.V.A déductible conformément à la note commune n°19 de l'année 2000 et sont amorties sur trois ans.

II.1.b : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles de la SIMPAR sont enregistrées :

- à leur coût de revient T.T.C. pour celles acquises avant l'entrée en vigueur de la note commune n° 19/2000 (Mars 2000).
- à leur coût de revient T.T.C. après déduction de la quote-part de TVA déductible conformément à la note commune n°19 de l'année 2000 et sont amorties linéairement selon les taux suivants tels que fixés par le décret 2008-492 du 25 Février 2008.

Désignations	Taux
- Batiments Administratifs .....	5 %
- Batiments de rapport .....	2 %
- Matériel de transport .....	20 %
- Inst.Générales, Ag.et Aménag.des Constructions.....	10 %
- Inst.générales, Ag. et Aménag.divers .....	10 %
- Equipements de bureau.....	10 %
- Equipement informatique .....	15 %

Il est à noter que conformément à l'arrêté précité, les immobilisations dont la valeur d'acquisition est inférieure ou égale à 200 Dinars sont comptabilisées parmi les charges de l'exercice.

**II. 2 : Titres de participation :**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition.

A la fin de chaque exercice, ces titres sont évalués.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est constatée en fin d'exercice lorsque la valeur mathématique ou le cours moyen boursier du mois de Décembre (pour les titres cotés en bourse) se situe en deçà de leur valeur historique.

Les plus-values constatées ne sont pas comptabilisées.

**II. 3 : Stocks :**

Les stocks sont valorisés en employant les méthodes suivantes :

a - Terrains à bâtir ou à lôtir :

Les acquisitions des terrains à bâtir ou à lôtir sont comptabilisées à leur prix d'acquisition augmentés des frais et des charges financières éventuellement supportés par ces acquisitions.

b - Travaux en cours :

Les travaux en cours afférents aux projets de promotion immobilière sont évalués à leur coût de revient à la date d'arrêté du bilan y compris les charges financières spécifiques supportées pour le financement de ces éléments, courues à la date de clôture.

c - Travaux terminés :

Les travaux terminés sont comptabilisés au coût de revient tel que déterminé par la comptabilité analytique.

**II. 4 : Provisions (pour réparation et maintenance) :**

Une provision est constituée annuellement pour couvrir les risques de réparation et maintenance au titre des projets construits.

Elle est calculée sur la base du chiffre d'affaires réalisé, relatif à chacun des projets achevés.

Son taux qui varie de 0,5 à 1 % du chiffre d'affaires est fixé en fonction des spécificités de chaque projet.

**II. 5 : Provisions pour congés payés :**

Les droits aux congés payés acquis et non consommés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les autres passifs courants "Personnel charges à payer".

**II. 6 : Revenus :**

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés et ayant donné lieu à la liquidation intégrale du prix en faveur de la SIMPAR et des cessions financées en partie par des crédits accordés par les organismes de financement habilités et dont l'accord de principe concernant la prise en charge partielle du financement par les organismes précités est formellement notifié.

Quant aux autres revenus, ils englobent les produits des participations ainsi que les loyers des immeubles de rapports et autres produits d'exploitation tels que les cotisations syndic et autres.

**III - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :****1. Notes sur le bilan :****1. 1. : Notes sur les Actifs :****1. 1. 1. : Immobilisations incorporelles :**

Le solde de ce compte s'élève à 3.023,857 Dinars après déduction des amortissements pour 19.382,550 Dinars.

**1. 1. 2. : Immobilisations corporelles :**

Le solde de ce compte s'élève à 1.595.229,434 Dinars et se détaille comme suit :

Désignations	2010			2009		
	Montants Bruts	Amortissements	Montants Nets	Montants Bruts	Amortissements	Montants Nets
-Terrains	458.874,902	-	458.874,902	458.874,902	-	458.874,902
-Batiments Administratifs	365.936,630	185.918,780	180.017,850	365.936,630	167.621,948	198.314,682
-Batiments de rapport	1.047.981,631	251.953,046	796.028,585	1.047.981,631	230.993,417	816.988,214
-Matériel de transport	272.133,286	145.006,940	127.126,346	227.806,000	205.528,283	22.277,717
-Installations générales, Agenc&Amén. des constructions	355.462,172	355.462,172	-	355.462,172	355.462,172	-
-Installations générales, Agenc.& Aménag. divers	83.098,241	76.929,348	6.168,893	82.469,924	70.337,967	12.131,957
-Equipement de bureau	49.271,276	36.831,718	12.439,508	47.749,223	34.248,461	13.500,762
-Equipement informatique	36.636,227	22.062,877	14.573,350	32.932,195	22.994,684	9.937,511
<b>TOTAUX</b>	<b>2.669.394,365</b>	<b>1.074.164,931</b>	<b>1.595.229,434</b>	<b>2.619.212,677</b>	<b>1.087.186,932</b>	<b>1.532.025,745</b>

La variation positive de ce poste par rapport à l'exercice 2009 pour 63.203,689 Dinars est justifiée par les éléments suivants :

Désignations	2010
- Régularisation TVA déductible	- 24,118
- Acquisition d'immobilisations	+ 11.399,080
- Annulation immobilisations mises en rebut	- 5.520,560
- Dotations aux amortissements 2010	- 73.411,059
- Annulations amortissements immobilisations	+ 5.520,560
- Acquisition Matériel de transport	+126.777,286
- Cession Matériel de transport	- 82.450,000
- Annulations amortis.Matériel de transport	+ 80.912,500
<b>Variation nette</b>	<b>+ 63.203,689</b>

**1. 1. 3. : Immobilisations Financières :****1.1.3. A/ Titres de participations :**

Le solde de ce compte s'élève à 7.926.628,497 Dinars après réduction d'une provision pour dépréciation des titres de participations pour 411.611,461 Dinars.

L'écart négatif de 292.797,531 Dinars entre les soldes au 31 Décembre 2010 et au 31 Décembre 2009 est justifié par:

Désignations	2010	2009
- Dotations aux provisions titres de participations	- 64.440,537	- 6.814,830
- Reprises sur provisions	+ 11.444,714	+ 82.741,719
- Ventes D.S. Actions BNA	-	- 134.458,027
- Acquisition D.A BNA	+ 3,000	-
- Réduction du capital IFRIKIA	- 239.804,708	-
<b>Ecart net</b>	<b>- 292.797,531</b>	<b>- 58.531,138</b>

1.1.3. B/ Autres immobilisations financières :

Cette rubrique englobe les postes suivants :

Désignations	2010	2009
-Prêts au personnel	118.075,000	147.615,000
-Dépôts et cautionnements versés	550,000	550,000
<b>TOTAL</b>	<b>118.625,000</b>	<b>148.165,000</b>

L'écart négatif de 29.540,000 Dinars entre les soldes arrêtés au 31 Décembre 2010 et le 31 Décembre 2009 est justifié par :

Désignations	2010	2009
- Remboursement des prêts en 2010	- 41.200,000	- 41.350,000
- Ajustements prêts et autres créances au personnel	+ 1.660,000	- 4.550,000
- Prêts accordés au personnel en 2010	+ 10.000,000	+ 42.500,000
<b>Ecart net</b>	<b>- 29.540,000</b>	<b>- 3.400,000</b>

1. 1. 4. : **Actifs courants** :

## 1.1.4. A/ Stocks :

Les stocks détenus par la SIMPAR à la date d'arrêté des états financiers sont détaillés comme suit :

Désignations	2010			2009		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets	Montants bruts	Provisions	Montants nets
-Terrains à bâtir	9.389.989,861	105.769,314	9.284.220,547	10.794.675,6031	105.769,314	10.688.906,289
-Travaux en cours	17.853.638,302	-	17.853.638,302	16.106.071,529	-	16.106.071,529
-Travaux terminés	12.834.155,311	681.834,876	12.152.320,435	8.214.563,311	681.834,876	7.532.728,435
<b>TOTAL</b>	<b>40.077.783,474</b>	<b>787.604,190</b>	<b>39.290.179,284</b>	<b>35.115.310,443</b>	<b>787.604,190</b>	<b>34.327.706,253</b>

## 1.1.4. B/ Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique englobe les comptes suivants :

Désignations	2010	2009
-Clients acquéreurs immeubles construits	661.274,500	510.699,500
-Clients effets à recevoir	404.614,922	594.877,022
-Provisions pour dépréciation compte clients	(127.302,322)	(127.302,322)
<b>TOTAL</b>	<b>938.587,100</b>	<b>978.274,200</b>

1.1.4. C/ **Autres actifs courants** :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignations	2010	2009
-Entrepreneurs Avances et acomptes versés sur commandes	572.643,326	695.771,151
-Fournisseurs avances et acomptes versés sur commandes	47.825,000	5.478,810
-Architectes avances et acomptes versés sur commandes	-	17.200,000
-Bureaux d'études avances et acomptes versés sur commandes	1.282,884	9.770,600
-Personnel avances et acomptes	26.297,787	12.859,126
-Retenue à la source	3.048,430	762,392
-Acomptes provisionnels	883.400,850	685.674,450
-Autres comptes débiteurs	295.226,561	312.749,508
-TVA à reporter	7.489,382	-
-Charges constatées d'avance	2.308.934,865	1.677.012,784
-Prêts et autres créances financières courants	38.340,000	40.000,000
<b>TOTAL</b>	<b>4.184.489,085</b>	<b>3.457.278,821</b>

1.1.4. D/ **Placements et autres actifs financiers** :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignations	2010	2009
-Actions	11.436,600	233.375,250
-Fonds gérés	2.460.000,000	1.860.000,000
-Placements liquidités	-	47.251,980
-Provisions pour dépréciation des titres de placement	(9.612,144)	(20.625,198)
<b>TOTAL</b>	<b>2.461.824,456</b>	<b>2.120.002,032</b>

1.1.4. E/ **Liquidités et équivalents de liquidités** :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignations	2010	2009
-Chèques à l'encaissement	239,849	-
-Effets à l'encaissement	-	-
-BNA N.Hilton	-	272.740,802
-BNA Nabeul	12.022,893	16.209,799
-B.H. Kheireddine Pacha	64.388,640	331.232,872
-BNA Sousse	12,611	12,611
- BNA N.Hilton Soukra	188.525,707	328.175,208
-Caisse	300,000	300,000
<b>TOTAL</b>	<b>265.489,700</b>	<b>948.671,292</b>

Les comptes courants bancaires ont fait l'objet d'un rapprochement mensuel.

Un inventaire physique de la caisse a été établi.

**1. 2. : Notes sur les capitaux propres et passifs :**

**1. 2. 1. : Capitaux propres :**

1.2.1 A/ Réserves :

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignations	2010	2009
-Réserve légale	350.000,000	350.000,000
-Réserves extraordinaires	8.723.324,000	8.640.826,500
-Réserves pour fonds social	471.412,313	394.855,801
<b>TOTAL</b>	<b>9.544.736,313</b>	<b>9.385.682,301</b>

La variation positive de cette rubrique par rapport à son solde au 31/12/2009 pour 159.054,012 Dinars s'explique par :

Désignations	2010	2009
- Affectation aux réserves extraordinaires	+ 582.497,500	+ 747.492,500
- Augmentation du capital pour incorporation des réserves extraordinaires	- 500.000,000	+ 73.724,828
- Variation du fonds social	+ 76.556,512	+ 73.724,828
- Affectation au réserve légale	-	+ 50.000,000
<b>Ecart net</b>	<b>+ 159.054,012</b>	<b>+ 871.217,328</b>

1.2.1. B/ Autres capitaux propres :

Le solde de cette rubrique ainsi que la variation qu'elle a enregistrée sont détaillés comme suit :

Désignations	Montants au 31 Décembre		Ecart
	2010	2009	
-Primes d'émission	3.000.000,000 D	3.000.000,000 D	-
-Réserves pour réinvestissements exonérés	2.460.000,000 D	1.942.497,500 D	517.502,500 D
-Autres compléments d'apports	30.546,673 D	30.546,673 D	-
<b>TOTAL</b>	<b>5.490.546,673 D</b>	<b>4.973.044,173 D</b>	<b>517.502,500 D</b>

**1. 2. 2. : Passifs :**

1.2.2. A/ Emprunts :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignations	2010	2009
-Emprunts non assortis de sûretés sur principal	18.000,000	634.000,000
-Emprunts non assortis de sûretés sur intérêts	124,155	11.049,795
-Emprunts assortis de sûretés sur principal	11.050.380,000	7.355.640,000
-Emprunts assortis de sûretés sur intérêts	1.166.589,849	747.420,837
-Cautionnements reçus	26.677,700	25.918,700
-Dépôts reçus pour lotissement	311.837,290	322.678,745
-Dépôts reçus pour enregistrement	460.522,586	488.106,917
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	9.240,000	11.790,000
-Dépôts reçu pour syndics	38.335,849	42.344,029
<b>TOTAL</b>	<b>13.081.707,429</b>	<b>9.638.949,023</b>

## 1.2.2. B/ Provisions :

Le montant des provisions pour réparation et maintenance au 31 Décembre 2010 s'élève à 609.594,321 Dinars contre 531.276,114 Dinars au 31 Décembre 2009. Cette variation s'explique comme suit :

Désignations	2010	2009
-Dotations de l'exercice pour réparations et maintenances	+ 80.235,277	+ 101.920,181
-Charges couvertes par des provisions	- 1.917,070	- 10.217,453
<b>Ecart</b>	<b>+ 78.318,207</b>	<b>+ 91.702,728</b>

## 1.2.2. C/ Fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Désignations	2010	2009
-Entrepreneurs	763.934,014	905.958,887
-Fournisseurs	323.467,120	218.421,905
-Architectes	47.881,900	41.203,499
-Bureaux d'études	58.343,520	64.172,075
-Entrepreneurs retenue de garantie	1.851.794,190	1.674.666,672
-Fournisseurs factures non parvenues	451.383,829	342.097,914
-Fournisseurs effets à payer	272.161,939	-
<b>TOTAL</b>	<b>3.768.966,512</b>	<b>3.246.520,952</b>

## 1.2.2. D/ Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignations	2010	2009
-Clients avances et acomptes reçus sur commandes	1.877.111,313	2.660.036,313
-Personnel charges à payer	445.543,691	410.695,743
-Etat impôts et taxes retenues à la source	20.809,117	17.630,098
-Impôts sur les revenus retenue à la source	31.462,490	29.932,900
-TVA à payer	-	106.884,107
-Associés comptes courants	-	21.414,138
-Etat charges à payer	25.598,486	18.602,065
-Associés dividendes à payer	14.399,650	14.461,650
-Groupe	420.092,175	(7.641,032)
-CNSS	60.662,968	55.462,423
-Régime complémentaire CNSS	7.696,394	7.278,252
-Assurance groupe	6.279,725	5.802,288
-CNRPS	728,698	728,698
-Organismes sociaux charges à payer	87.146,361	78.129,549
-Autres comptes créditeurs	86.814,949	86.814,949
-Etat impôts sur les bénéficiaires	665.014,500	981.556,500
-Produits constatés d'avance	13.376,735	20.111,390
-Emprunts à moins d'un an non assortis de sûretés sur principal	616.000,000	5.144.360,000
-Emprunts à moins d'un an non assortis de sûretés sur intérêts	22.625,985	735.444,779
-Emprunts à moins d'un an assortis de sûretés sur principal	5.884.040,000	2.998.242,000
-Emprunts à moins d'un an assortis de sûretés sur intérêts	1.107.367,204	175.323,913
-Associés opérations faites en commun	14.947,197	170.274,549
-Concours bancaires courants	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11.407.717,638</b>	<b>13.731.545,272</b>

## 1.2.2. E/ Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de ce compte représente le solde créditeur BNA Avenue de Paris au 31 Décembre 2010 pour 689.345,165 Dinars et le solde créditeur BNA Nord Hilton pour 1.116.350,532 Dinars.

Ce compte bancaire a fait l'objet d'un rapprochement mensuel.

## 2 - Notes sur l'Etat de Résultat :

2.1. *Produits d'Exploitation* :

## 2.1. A/ Revenus :

Le chiffre d'affaires réalisé par la SIMPAR au cours de l'exercice 2010 s'élève à 16.047.055,587 Dinars et provient en totalité de la vente de logements et commerces des projets achevés.

2.1. B/ Produits des participations :

Les produits des participations de l'exercice 2010 s'élèvent à 997.134,102 Dinars.

2.1. C/ Autres produits d'exploitation :

Ces produits sont détaillés comme suit :

Désignations	2010	2009
-Loyers magasins et bureaux	41.799,140	39.364,683
-Cotisations syndics	43.430,000	60.141,000
-Vente dossiers appel d'offres	3.010,000	4.540,000
-Frais de dossiers	10.066,000	6.384,570
<b>Total</b>	<b>98.305,140</b>	<b>110.430,253</b>

2.2. **Charges d'Exploitation** :2.2. A/ Variations des stocks, des produits finis et des encours :

Ce poste est ventilé comme suit :

Désignations	2010	2009
-Variations des stocks de terrains	1.404.685,742	567.427,261
-Variations des stocks travaux en cours	(1.747.566,773)	2.257.150,613
-Variations des stocks travaux terminés	(4.619.592,000)	(1.284.188,000)
<b>Variation nette</b>	<b>(4.962.473,031)</b>	<b>1.540.389,874</b>

2.2. B/ Achats stockés terrains :

Les achats terrains au cours de l'exercice 2010 s'élèvent à 4.661.252,559 Dinars représentant le prix d'acquisition d'un lot de terrain aux jardins d'El Menzah et d'un autre à CHOUTRANA I La Soukra après déduction du prix du lot EHC12 Jardins d'El Menzah lotissement AFH.

2.2. C/ Achats d'études et de prestations de services :

Ce compte dont le solde s'élève au 31 Décembre 2010 à 786.833,141 Dinars englobe l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matières d'études techniques, architecturales et pilotage des projets de promotion immobilière.

2.2. D/ Achats de matériel, équipements et travaux :

Ce compte dont le solde au 31 Décembre 2010 s'élève à 9.774.141,733 Dinars englobe l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de l'exercice pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

2.2. E/ Charges de personnel :

Ce compte est détaillé comme suit :

Désignations	2010	2009
-Appointements et compléments d'appointements	941.648,271	862.599,854
-Charges sociales légales	211.911,363	228.207,635
<b>TOTAL</b>	<b>1.153.559,634</b>	<b>1.090.807,489</b>

2.2. F/ Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations de l'exercice 2010 sont détaillées comme suit :

Désignations	2010	2009
-Dotations aux amortissements des immobilisations	76.454,158	88.178,541
-Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	66.318,537	68.087,862
-Dotations aux provisions pour réparation et maintenance	80.235,277	101.920,181
-Reprises sur provisions pour dépréciation des éléments financiers	(24.335,768)	-
<b>TOTAL</b>	<b>198.672,204</b>	<b>114.033,122</b>

2.2. G/ Autres charges d'exploitation :

Ces charges dont le montant s'élève à 839.045,444 Dinars au 31 Décembre 2010 sont détaillées comme suit :



Désignations	2010	2009
-Achats non stockés de matières et fournitures	93.589,402	116.922,200
-Services extérieurs	56.204,692	55.728,746
-Entretiens et réparations des immeubles construits	3.576,595	14.265,310
-Autres services extérieurs	298.145,761	310.527,497
-Charges diverses ordinaires	10.389,238	16.964,116
-Jetons de présence	55.000,000	55.000,000
-Impôts, taxes et versements assimilés	65.617,176	75.012,467
-Droits d'enregistrement et de timbres achats stockés	258.439,650	42.766,320
-Reprises sur provisions pour risques et charges	(1.917,070)	(10.217,453)
<b>TOTAL</b>	<b>839.045,444</b>	<b>676.969,203</b>

### 2.3. Résultat d'Exploitation :

#### 2.3. A/ Charges financières nettes :

Ces charges sont détaillées comme suit :

Désignations	2010	2009
-Charges financières	100.365,671	88.599,666
-Charges financières des projets	1.184.188,254	1.410.668,767
-Produits financiers (autres que les produits de placements)	(4.076,260)	(5.100,242)
<b>TOTAL</b>	<b>1.280.477,665</b>	<b>1.494.168,191</b>

#### 2.3. B/ Autres gains ordinaires :

Ce compte dont le solde s'élève au 31 Décembre 2010 à 58.748,464 Dinars englobe les autres produits divers pour un montant de 21.725,964 Dinars et produits sur cessions de valeurs mobilières pour un montant de 37.022,500 Dinars.

#### 2.3. C/ Autres pertes ordinaires :

Ce compte dont le solde s'élève au 31 Décembre 2010 à 175.719,300 Dinars englobe les frais d'annulation par l'AFH de la vente du lot de terrain EHC12 Jardins d'El Menzah.

### 3 - Notes sur l'état des flux de trésorerie :

#### 3.1 - Ajustements pour amortissements et provisions :

Ces ajustements pour 196.755,134 Dinars sont détaillés comme suit :

Désignations	2010	2009
-Provisions pour dépréciations des éléments financiers	66.318,537	68.087,862
-Provisions pour réparations et maintenance	80.235,277	101.920,181
-Dotations aux amortissements de l'exercice 2010	76.454,158	88.178,541
	223.007,972	258.186,584
-Reprises sur provisions des éléments financiers	(24.335,768)	( 144.153,462)
-Reprises sur provisions pour risques	(1.917,070)	( 10.217,453)
<b>TOTAL</b>	<b>196.755,134</b>	<b>103.815,669</b>

#### 3.2 - Variation des autres actifs :

La rubrique "autres actifs" affiche une variation positive de 1.059.679,634 Dinars. Cette variation provient de :

	2010	2009	Variations
-Autres actifs courants :	4.184.489,085	3.457.278,821	727.210,264
- Placements et autres actifs financiers	2.474.584,204	2.120.002,032	354.582,172
*Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placements	-	-	(25.650,802)
*Provisions pour dépréciation des titres de placements	-	-	1.878,000
*Ajustements prêts et autres créances financières courantes	38.340,000	40.000,000	1.660,000
<b>Variation des autres actifs</b>			<b>1.059.679,634</b>

**3.3 - Variation Fournisseurs et autres dettes :**

La rubrique "Fournisseurs et autres dettes" affiche une variation négative de 381.828,071 Dinars. Cette variation provient de :

	2010	2009	Variations
- Fournisseurs et comptes rattachés	3.768.966,512	3.246.520,952	522.445,560
- Autres passifs courants	11.407.717,638	13.731.545,272	(2.323.827,634)
- Ajustements emprunts à moins d'un an	7.630.033,189	9.053.370,692	1.423.337,503
- Ajustements paiement dividendes 2009 (1.225.000,000 – 1.221.216,500)			(3.783,500)
			<b>(381.828,071)</b>

**3.4 - Plus ou moins-values de cession :**

	2010	2009
- Encaissements sur cessions immobilisations	+ 38.560,000	-
- Cessions immobilisations corporelles	- 87.970,560	- 11.210,378
- Annulations amortissements	+ 86.433,060	+ 10.310,249
	<b>+ 37.022,500</b>	<b>- 900,129</b>

**3.5 - Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations :**

	2010	2009
- Acquisition immobilisations incorporelles	+ 3.171,958	-
- Acquisition immobilisations	+ 138.176,366	+ 7.284,704
- Régularisation TVA	- 24,118	+ 41,109
	<b>+ 141.324,206</b>	<b>+ 7.325,813</b>

**3.6 - Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières :**

	2010	2009
- Prêts accordés au personnel	10.000,000	42.500,000
- Réduction du capital IFRIKIA	3,000	-
	<b>10.003,000</b>	<b>42.500,000</b>

**3.7 - Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières :**

	2010	2009
- Remboursement des prêts au personnel	41.200,000	41.350,000
- Liquidations IFRIKIA	239.804,708	134.458,027
	<b>281.004,708</b>	<b>175.808,027</b>

**3.8 - Encaissements provenant des emprunts :**

	2010	2009
-Emprunts:Principal	11.000.000,000	8.338.184,000
-Prise en charge intérêts	1.993.773,772	1.047.247,610
-Dépôts reçus pour lotissement	-	53.009,097
-Dépôts reçus pour enregistrement	-	30.649,972
-Cautionnements reçus	759,000	144,000
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	-	3.570,000
	<b>12.994.532,772</b>	<b>9.472.804,679</b>

**3.9 - Remboursement d'emprunts :**

	2010	2008
-Emprunts:Règlement principal divers crédits	9.563.822,000	12.242.761,000
Règlement intérêts	1.366.305,903	1.482.415,405
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	2.550,000	-
-Dépôts reçus pour enregistrement	27.584,331	-
-Dépôts reçus pour syndics	4.008,180	11.229,749
-Dépôts reçus pour lotissement	10.841,455	-
	<b>10.975.111,869</b>	<b>13.736.406,154</b>

**3.10 - Fonds social :**

- 2009	- 394.855,801
- 2010	+ 471.412,313
	+ 76.556,512
Réajustements répartition de bénéfice	- 100.000,000
	<b>- 23.443,488</b>

**4 - Informations sur les parties liées :****Les opérations réalisées entre la SIMPAR et les autres Sociétés du groupe concernent :**

\* Les dividendes encaissés au titre des participations de la SIMPAR dans ces Sociétés et les dividendes payés au titre de leur participation dans le capital de la SIMPAR, détaillés comme suit :

<b>Sociétés</b>	<b>Dividendes encaissés</b>	<b>Dividendes payés</b>
ESSOUKNA	586.143,880	19,250
SIVIA	32.626,000	19,250
SOGEST	56.032,500	19,250
EL MADINA	9.714,400	-
ZIED		144.266,500

\* Réalisation par la SOGEST pour le compte de la SIMPAR des études de structure, VRD et pilotage des projets de promotion immobilière sur la base des taux fixés par le décret 78-79 pour les études et à des taux de concurrence normale pour le pilotage.

\* Réalisation en commun avec la SIVIA et à parts égales de deux projets de promotion immobilière

La quote-part du chiffre d'affaires revenant à chacune des deux sociétés en 2010 sur ces deux projets est de 1.404.520,000 Dinars.

\* Réalisation en groupement avec ESSOUKNA, SIVIA, ELMADINA et Immobilière des Œillets, à parts égales, d'un projet de promotion immobilière.

La quote-part du chiffre d'affaires revenant à chacune des cinq Sociétés en 2010 est de 1.446.264,000 Dinars.

\* Acquisition à parts égales avec la Société ELMADINA d'un terrain de 31.680 m<sup>2</sup> à CHOUTRANA I – La Soukra.

\* Mise à la disposition de la SIP-SICAR d'un fonds géré (V) pour 600.000 D dont les conditions de fonctionnement ont été établies selon les pratiques du marché.

Les produits nets perçus par la SIMPAR en 2010 au titre des fonds gérés I-II-III et VI s'élèvent à 93.021,123 Dinars et ceux perçus par la SIP-SICAR à 34.774,414 Dinars.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

**Messieurs les ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS,**

**Rapport sur les états financiers**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, de la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, arrêtés au 31 Décembre 2010 comprenant le bilan ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2010 et des notes aux états financiers.

**Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **56 784 076 D**, un résultat bénéficiaire net de **2 830 160 D** et un flux d'exploitation négatif de **3 374 401 D**, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementation en vigueur et aux clauses statutaires de la société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité du commissaire aux comptes**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers tel qu'il est en vigueur dans la société afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, arrêtée au 31 Décembre 2010 ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

### **Paragraphe d'observation**

Sans remettre en cause notre avis susmentionné ci-dessus nous attirons votre attention que le pourcentage de détention de la BNA dans le capital de la société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS est de 30,3%. Cette dernière détient à son tour 1,38% du capital de la BNA.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 de la loi n°2000-117 complétant le code des sociétés commerciales.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport de gestion et dans les documents mis à la disposition des associés, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

En outre, conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret N°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières, émises par la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAP), à la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

**TUNIS, le 02 Juin 2011**

**Moncef BOUSSANOUGA-ZAMMOURI**

**Managing Partner**

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**

**Raouf MENJOUR**

**GSAudit&Advisory**

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES** **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Messieurs les Actionnaires DE LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS,**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur correcte traduction, infine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- 1- Signature avec la SIP-SICAR d'une convention de gestion de fonds à capital risque de 1.000.000 Dinars (F.G.II) (Conseil d'Administration du 18 Mars 2010).
- 2- Placement auprès de la SIP-SICAR d'un fonds géré de 600.000 Dinars à titre de réinvestissement exonéré 2009. (Conseil d'Administration du 18 Mars 2010).
- 3- Obtention auprès de la SIP-SICAR d'un billet de trésorerie de 600.000 Dinars au taux de 5,25 % l'an, remboursable sur neuf mois.

4- Liquidation totale en 2010 du fonds de liquidité et du fonds de soutien de l'action ESSOUKNA autorisé par le Conseil d'Administration du 27 Juin 2006, moyennant une plus-value de 106.435,469 Dinars.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifiés d'autres conventions conclues en 2010 et qui entrent dans le champ d'application de ces articles.

### **B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- 1- Réalisation, en groupement avec la SIVIA à hauteur de 50 % pour chaque société des projets immobiliers les Orangers IV et V. Le chiffre d'affaires revenant à la SIMPAR au titre de l'exercice 2010 de ces deux projets est de 1.404.520,000 Dinars, soit la moitié du chiffre d'affaires global.
- 2- Réalisation en groupement avec les Sociétés ESSOUKNA-SIVIA-ELMADINA et l'Immobilière des Œillets du projet EL BOUSTEN II. Le chiffre d'affaires revenant à la SIMPAR au titre de l'exercice 2010 de ce projet s'élève à 1.446.264,400 Dinars, soit le cinquième du chiffre d'affaires global.
- 3- La convention de fonds à capital risque n°1 signée avec la SIP-SICAR en 2005 a continué à produire ses effets en 2010. Les montants débloqués dans le cadre de cette convention totalisent 2.000.000 Dinars au 31 Décembre 2010. Outre l'économie d'impôt au titre de cette convention (600.000 Dinars), la SIMPAR a encaissé en 2010 de produits pour 94.724,472 Dinars et a rémunéré la SIP-SICAR pour 34.774,414 Dinars.
- 4- La convention de fonds à capital risque n°2 signée avec la SIP-SICAR en 2010 a commencée à produire ses effets au cours du même exercice. Le montant débloqué dans le cadre de cette convention totalise 460.000 Dinars permettant à la SIMPAR de bénéficier d'une économie d'impôt de 138.000 Dinars.

### **C. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Les émoluments du **Président Directeur Général** sont définis par décision du Conseil d'Administration du 9 Décembre 2005 qui lui a reconduit ceux dont bénéficiait son prédécesseur. Ces émoluments découlent des différentes décisions du Conseil d'Administration qui régissent la rémunération du Président Directeur Général et le régime de rémunération au sein de la SIMPAR, notamment celles du 19 Octobre 1978, du 19 Novembre 1980, du 6 Mars 1984, du 22 Mai 1990 et du 15 Décembre 2004.

Ces émoluments englobent, outre le salaire et primes, des avantages en nature liés à la fonction, (eau, électricité, gaz, téléphone et voiture de fonction avec charges connexes).

Le montant de ces émoluments s'est élevé en 2010 à 116.074 Dinars en brut soit un net de 74.786 Dinars (Régime CNRPS).

- Les émoluments du **Directeur Général Adjoint** sont définis par décision du Conseil d'Administration du 15 Septembre 1989 et les différentes décisions du Conseil d'Administration ci-dessus mentionnées et relatives au régime de rémunération au sein de la SIMPAR.

Ces émoluments englobent, outre le salaire et primes, des avantages en nature liés à la fonction (eau, électricité, gaz, téléphone et voiture de fonction avec charges connexes).

Le montant de ces émoluments s'est élevé en 2010 à 136.462 Dinars en brut soit un net de 70.456 Dinars (Régime CNSS).

Les avantages postérieurs à l'emploi du Président Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, comprennent, comme pour l'ensemble du personnel de la SIMPAR, une obligation relative à l'indemnité de départ à la retraite correspondant à six mois de salaires et une assurance groupe postérieure à l'emploi.

Par ailleurs, le Président Directeur Général, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la SIP-SICAR et de la Société Agricole IFRIKIA (S.A.I) et le Directeur Général Adjoint, en sa qualité d'Administrateur délégué de ces deux sociétés, ont perçu en 2010 une indemnité de représentation et des jetons de présence de ces deux sociétés détaillés comme suit :

Bénéficiaires-Sociétés	Indemnité de représentation		Jetons de Présence
	Brute	Nette	
SIP-SICAR			
-Président	8.195 D	5.614 D	4.000 D
-Administrateur délégué	8.331 D	4.933 D	2.000 D
S.A.I.			
-Président	2.959 D	2.010 D	1.000 D
-Administrateur délégué	1.438 D	977 D	1.000 D

En outre, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 15 Avril 1988, le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint ont perçu en 2010 des jetons de présence, servis par quelques sociétés du groupe BNA au titre de la représentation de la SIMPAR au sein de leur Conseil d'Administration dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale de chaque société.

Ces jetons ont atteint en 2010 le montant de 27.410 Dinars nets pour le Président Directeur Général pour huit Sociétés et 14.262 Dinars nets pour le Directeur Général Adjoint pour Cinq Sociétés.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint de la SIMPAR, en leur qualité respectivement de Président et de membre du Comité Permanent d'Audit de la Société ESSOUKNA, institué conformément à la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, ont perçu chacun en 2010 une indemnité annuelle de 2.000 Dinars nets, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ESSOUKNA en date du 24 Mai 2010.

- **Les membres du Conseil d'Administration** de la SIMPAR ont perçu des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Mai 2010. Ces jetons de présence totalisent pour l'ensemble des membres un montant brut de 55.000 Dinars soit un montant net de 44.000 Dinars.
- **Le Comité Permanent d'Audit** de la SIMPAR institué conformément à la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005 est composé de Quatre Administrateurs parmi lesquels ne figure ni le Président Directeur Général ni le Directeur Général Adjoint de la SIMPAR. Les membres dudit comité ont bénéficié d'une indemnité annuelle globale de 10.000 Dinars bruts soit 8.000 Dinars nets pour la totalité des quatre membres et ce selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SIMPAR du 21 Mai 2010.

Par ailleurs, et en dehors des conventions précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**TUNIS, le 02 Juin 2011**

**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**  
Managing Partner

**Raouf MENJOUR**

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**

**GSAudit&Advisory**

**2011 AS 616**